Chapitre 10

Vote obligatoire et abstention dans une perspective multi-niveaux

Min Reuchamps
Didier Caluwaerts
Lieven De Winter
Vincent Jacquet
Conrad Meulewaeter

Min Reuchamps est professeur de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur la démocratie et le fédéralisme dans les sociétés divisées.

Didier Caluwaerts est chercheur post-doctoral du FWO à la Vrije Universiteit Brussel. Ses recherchent s'orientent autour de la démocratie représentative et participative, de l'innovation des secteurs public et social et de la gouvernance coopérative.

Lieven De Winter est professeur ordinaire de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur les élections, partis, parlements, gouvernements et identités.

Vincent Jacquet est doctorant en science politique à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur le rapport des citoyens à la démocratie.

Conrad Meulewaeter est chercheur en sciences politiques à l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur la proximité idéologique entre les masses et élites.

La participation électorale, et son corolaire l'abstention, est une dimension centrale de toute démocratie représentative. Le taux de participation a un impact direct sur la légitimité du système politique dans sa dimension *input*, mais aussi dans sa dimension *output*, c'est-à-dire sur les politiques publiques qui sont votées et mises en œuvre. Cette question a depuis longtemps suscité de nombreux débats à propos des déterminants de l'abstentionnisme électoral et de ses conséquences tant sur la politique que sur les politiques. La Belgique, le premier pays après le Lichtenstein, à avoir adopté le vote obligatoire à la fin du 19ème siècle offre un cas d'étude intéressant pour étudier l'abstention. Dans le sillage des enquêtes électorales ISPO/PIOP et PartiRep, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux déterminants à l'abstention électorale potentielle dans l'hypothèse de la suppression de l'obligation de voter en Belgique au cours des

dernières décennies (notamment Schiffino & Aisch, 1999 ; De Winter et al., 2003 ; Hooghe & Walgrave, 2010 ; De Winter et al., 2014), thématique qui revient régulièrement à l'agenda politique (Pilet, 2011).

Divers arguments peuvent être présentés pour défendre ou non l'obligation de prendre part au scrutin. Certains sont d'ordre philosophique et questionnent l'adéquation de cette norme avec les idéaux de liberté politique, centraux en démocratie (Reuchamps et al., 2012). D'autres sont d'ordre plus contextuel comme dans les années 1990 où certains observateurs politiques ont proposé de supprimer le vote obligatoire afin de combattre la montée de l'extrême droite dans le nord du pays. Ils considéraient que le vote pour le Vlaams Block était plus l'expression d'un rejet du système politique qu'une adhésion aux idéaux du parti, et les électeurs de celui-ci ne se rendraient plus dans l'isoloir s'ils n'en étaient plus obligés. Mais il s'agit de rester prudent par rapport à ce type d'assertion et de considérer les multiples effets que pourrait constituer le retrait d'une partie de la population du processus électoral (Lijphart, 1997 ; De Winter et al., 2003). Comme nous le verrons dans ce chapitre, une certaine frange de l'électorat se retrouverait, *de facto*, exclue des élections, et donc de la démocratie représentative.

En outre, si l'étude des déterminants socio-démographiques et politiques de cette question anime cette contribution, elle portera également sur une approche multi-niveaux pour l'ensemble de la Belgique qui était manquante jusqu'à présent[i]. En effet, l'enquête électorale de 2014 spécifie aussi, pour la première fois, le niveau de la (non-)participation éventuelle en distinguant les élections européennes, fédérales, régionales et communales. Dans cette enquête, nous avons posé la question posée habituellement pour chaque type d'élections : « Si le vote n'était plus obligatoire, iriez-vous encore voter ? ». Les personnes interrogées pouvaient choisir entre quatre modalités de réponse : *toujours*, *la plupart du temps*, *parfois* et *jamais*. Avant d'analyser ces données empiriques inédites, il est toujours utile de replacer ce débat dans une perspective longitudinale, c'est que nous allons faire dans la première section du chapitre, avant de passer à des analyses bivariées puis multivariées.

1. Une vue longitudinale du vote obligatoire en Belgique

Dans l'histoire belge, l'introduction du vote obligatoire en 1893, qui ne s'est pas faite sans débats parfois houleux (Reuchamps et al., 2012), marque un tournant important dans la participation électorale. La Figure 1 montre ainsi clairement que l'introduction du vote obligatoire va se traduire dès la première élection qui s'en suit, en 1894, une stabilisation à plus de 90 % du taux de participation aux élections pour la Chambre des représentants. Auparavant, et les données remontent jusque 1847 année de création du Parti libéral, le taux de participation électoral avait été très fluctuant allant quelque dizaines de pour cent à plus de 80%. L'instauration de voter a

donc eu une influence durable dans le temps, même si depuis le début des années 1980, on observe un léger tassement de la participation électorale, qui reste cependant largement supérieure à celle que l'on trouve dans les pays où le vote n'est pas obligatoire (Gallagher et al., 2011 : 306).

Figure 10.1 ici

La Figure 10.1 montre également que le taux de participation réelle, c'est-à-dire en excluant celles et ceux qui ont déposé un bulletin blanc ou nul du taux de participation, suit de près la courbe de la participation officielle, bien qu'elle est toujours en déca. On ne peut dès lors pas conclure que, sur le long terme, le vote obligatoire a poussé les électeurs à se rendre aux urnes mais à y déposer un bulletin non valable. Ces éléments de contextualisation longitudinale nous permettent de mieux cerner l'enjeu que constitue le vote obligatoire que l'on va éclairer en prenant en compte, d'une part, les caractéristiques individuelles et, d'autre part, les niveaux de pouvoir sur la base de la question du comportement électoral hypothétique dans le scénario d'une suppression du vote obligatoire, et ce au niveau européen, fédéral, régional et communal.

2. L'étendue de l'abstentionnisme potentiel

Le Tableau 10.1 révèle les contours potentiels de l'abstentionnisme en cas de retrait de l'obligation d'aller voter. Il apparaît tout d'abord que la participation électorale serait différente selon le type d'élection. Ainsi, à peine environ quatre Flamands et Wallons[2] sur dix indiquent qu'ils iraient toujours voter aux élections européennes, contre environ six sur dix pour les élections communales et environ la moitié pour les élections fédérales et les élections régionales. La volonté de participer aux élections augmente lorsqu'on se rapproche du citoyen. Ce large écart entre la participation au niveau communal et au niveau européen peut être expliqué par plusieurs facteurs. Les électeurs connaissent mieux la politique locale que celle est des autres niveaux, ils se sentent plus impliqués, et ils ont plus de confiance envers les institutions communales, ses acteurs et ses politiques (Bouckaert et al., 2004)[3]. L'effet des élections sur la composition des pouvoirs exécutifs augmente aussi à mesure que le niveau de pouvoir descend[4].

Tableau 10.1 ici

Par ailleurs, il est intéressant de constater que des différences systématiques existent entre Flamands et Wallons, et ce pour chaque niveau d'élection. Contrairement aux données que nous trouvons pour l'abstentionnisme réel, si le vote ne devait plus être obligatoire en Belgique, les

Wallons s'y rendraient systématiquement plus souvent que les Flamands (De Winter et al., 2014). Les données dont nous disposons sont intéressantes puisqu'elles captent les différences entre niveaux, mais ne concernent que 2014. Une analyse longitudinale des données montre que la volonté de participer n'a que très peu évolué au cours du temps[5]. Cette tendance reste également stable si nous prêtons attention aux électorats des partis (De Winter et al., 2014). Cette stabilité dans le temps se vérifie aussi lorsqu'on analyse les déterminants principaux qui permettent d'expliquer la volonté d'aller voter si les élections n'étaient plus obligatoires.

3. Les caractéristiques des abstentionnistes potentiels

Dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, la participation politique est parfois très faible, même aux élections parlementaires (par exemple, aux États-Unis, en Suisse ou au Royaume-Uni). Depuis des décennies, les politologues ont cherché à déterminer les caractéristiques des « abstentionnistes réels » à partir d'enquêtes d'opinions. À côté des micro-facteurs, c'est-à-dire au niveau de l'individu, ils ont cherché dans une moindre mesure à cerner les effets des macro-facteurs (système électoral proportionnel vs. majoritaire) et des méso-facteurs comme le niveau d'urbanisation (Franklin, 2003).

Dans un pays comme la Belgique, avec un taux de participation traditionnellement très important dû à l'obligation électorale, il est difficile d'enquêter sur ces « abstentionnistes réelles », tant ce groupe représente une faible proportion de la population. De plus, il ressort des études que cette faible proportion qu'elle est composée d'abstentionnistes « occasionnels » ou « involontaires » qui ne peuvent se rendre aux urnes pour des raisons de santé, d'invalidité, d'obligation de travail, de présence à l'étranger ou pour d'autres raisons de force majeures (De Winter et al., 2003).

Nous pouvons penser que les caractéristiques de l'électeur qui ne va effectivement pas voter – l'abstentionniste réel – et celles de l'électeur qui n'irait plus voter sur le vote n'était plus obligatoire sont semblables. Participer à une élection peut être considéré comme un mode de participation *tout court,* et la plupart des déterminants des diverses formes de participation politiques se retrouvent aussi comme facteurs explicatifs de la participation électorale (Verba & Nie, 1972 ; Barnes et al., 1979 ; Birch 2009). En nous inspirant des résultats des recherches dans d'autres pays, nous pouvons faire une distinction entre d'une part les caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge, le genre, le niveau d'éducation, et d'autre part, les attitudes et comportements politiques.

Le Tableau 10.2 propose un résumé d'une analyse plus détaillée par région des caractéristiques dans abstentionnistes potentiels en Flandre et Wallonie selon le type d'élection. Comme il n'existe presque pas de différences significatives dans les déterminants individuels de l'abstentionnisme potentiel dans les deux régions, les résultats sont présentés de façon globale.

L'ajout de la variable binaire région indique qu'il y a une différence entre Wallonie et Flandre, et ce uniquement pour les élections fédérales. Nous utilisons comme variable dépendante la probabilité d'aller toujours voter si le vote n'était pas obligatoire, et ce pour les quatre élections fédérales, régionales, européennes et locales.

Tableau 10.2 ici

Avant d'entamer l'analyse des divers déterminants potentiels, nous pouvons noter que la plupart des déterminants qui sont significativement liés à l'abstention potentielle pour une élection le sont aussi pour les trois autres élections. Très peu ont seulement un impact sur un seul niveau. C'est pourquoi nous ne distinguons pas dans cette section les différences entre niveaux. D'autre part, malgré le grand nombre de corrélations significatives, les variables indépendantes expliquent généralement peu de variation des variables dépendantes. Le lien qui est observable est celui avec l'intérêt politique (eta^2= 0,211). En d'autres termes, les différences d'intérêt pour la politique expliquent 21% de participation potentielle aux élections fédérales. D'autre part, on retrouve une dizaine de déterminants qui expliquent à peine un pour cent de la variance, mais qui sont significatifs à un niveau 0,001. En d'autres mots, les variables sociodémographiques et politiques n'expliquent que partiellement le phénomène de « l'abstentionnisme potentiel », ce qui sera aussi montré dans l'analyse multivariée (cf. *infra*). Les plus faibles liens (1% ou moins) ne seront pas discutés.

En ce qui concerne les variables sociodémographiques classiques, il ressort du Tableau 10.2 que les femmes auront plus tendance que les hommes de s'abstenir. Pour l'âge, on observe, en ce qui concerne les élections fédérales, que la probabilité de se rendre aux urnes à mesure que l'on vieillit augmente. La participation augmente à mesure que le niveau d'éducation et que le revenu augmente. Plus surprenant, c'est qu'en ces temps de la sécularisation, la pratique religieuse continue à entretenir une corrélation positive avec la pratique électorale.

En ce qui concerne les attitudes politiques et les comportements politiques, il y a des différences claires entre les électorats des partis, indépendamment du fait qu'ils soient définis sur la base du comportement de vote des répondants pour les élections fédérales de 2014 et 2010, ou sur leurs comportements de vote aux régionales et européennes de 2014. Ces différences sont examinées en détail dans la dernière section de ce chapitre. Plus une personne s'identifie à un parti, plus elle aura de chance de prendre part aux élections.

Comme déjà mentionné, l'intérêt politique est la variable clé, suivie par l'efficacité politique interne (la confiance nécessaire pour comprendre la politique et y participer) et la connaissance politique. L'efficacité politique externe, c'est-à-dire la croyance dans la capacité de réaction des

décideurs face aux demandes des citoyens, a un impact positif relativement fort sur la participation électorale. Aussi, ceux qui ont voté pour des candidats spécifiques ont plus de chance de continuer à aller voter que ceux qui votent en case de tête. Plus une personne réalise son choix électoral tard dans la campagne, moins elle aura de chance d'aller voter. La confiance dans les institutions politiques en général, mais aussi spécifiquement dans les gouvernements et parlements fédéraux et régionaux, a toujours un effet positif important sur la participation (non représenté dans le tableau). En outre, le sentiment de satisfaction envers les politiques au niveau fédéral, régional et européen a un effet positif sur la volonté de voter. En ce qui concerne les identités, seule l'identité européenne a un effet sur la volonté de se rendre aux urnes à cette élection. Peu étonnant, la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie en Belgique ainsi que la satisfaction à l'égard de la situation économique belge ont une influence positive.

4. Analyses multivariées

Nous allons maintenant analyser les résultats des modèles de régression logistique (Tableau 10.3). Nous avons développé quatre modèles différents. En effet, comme mentionné plus haut, nous avons quatre questions sur l'abstentionnisme potentiel qui font référence aux quatre niveaux de pouvoir (communal, régional, fédéral et européen). Pour chacun des modèles, nous avons comme variable dépendante une variable binaire. Nous retrouvons donc d'un côté les personnes qui affirment que, si le vote n'était plus obligatoire, ils iraient *toujours* voter. De l'autre côté, nous avons réuni les répondants qui ne continueraient pas dans la tradition du vote obligatoire, et qui iraient donc *souvent, parfois* ou *jamais* voter aux élections si ces dernières n'étaient plus obligatoires. Cette technique nous permet donc de savoir quels déterminants augmentent ou diminuent notre probabilité d'appartenir à un groupe plutôt qu'à l'autre. Par ailleurs, l'échantillon utilisé contient toutes les observations, Flamands et francophones sont donc pris en considération. Pour ces analyses, nous avons pondéré les observations par le sexe, l'âge, et l'éducation.

Par facilité, nous avons réuni dans un même tableau les quatre modèles, ce qui nous permet de les comparer plus facilement. En analysant les résultats de l'index McFadden, nous constatons que le modèle fonctionne très bien. En effet, pour les quatre modèles, les coefficients sont compris entre 0,50 et 0,55, ce qui indique que notre modèle est bon pour prédire les résultats de notre variable dépendante. D'emblée, il apparaît que les déterminants ne varient pas énormément entre les niveaux de pouvoir (à quelques exceptions près, nous y reviendrons). Pourtant, nous l'avons vu plus haut, il semble qu'il y ait des différences entre les niveaux de pouvoir puisque les citoyens se rendraient plus facilement aux élections communales qu'aux élections régionales et fédérales, et qu'aux élections européennes.

Tableau 10.3 ici

Les variables sociodémographiques semblent avoir un impact sur le fait de continuer à voter selon la tradition du vote obligatoire. En effet, si l'âge n'a statistiquement pas d'effet (sauf pour le niveau communal où les plus âgés ont une plus grande probabilité de se rendre toujours aux urnes si le vote n'est plus obligatoire), le niveau d'éducation semble avoir un effet pour un des quatre niveaux. En effet, les citoyens qui ont fait des études supérieures, lorsque nous les comparons aux personnes qui n'ont pas été plus loin que l'école primaire, ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux élections fédérales (les autres résultats ne sont pas statistiquement significatifs). Le niveau d'éducation est connu pour être une variable qui influence beaucoup le fait de se rendre aux urnes ou pas. Nous l'avons d'ailleurs vu dans les analyses bivariées plus haut. Ici, nous savons que l'effet de cette variable est « capturé » par le fait d'avoir inclus l'intérêt politique, que l'on sait fortement corrélé avec le niveau d'éducation (Verba et al., 1995). Malgré tout, cette dernière reste statistiquement significative, comme cela a été montré ci-dessus. Le revenu est également une variable qui est statistiquement significative et il apparaît donc que les plus fortunés ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes (sauf pour le niveau européen, où la variable n'est pas significative). Autre élément, et c'est peut-être plus étonnant, les Wallons ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux élections lorsque nous les comparons à leurs voisins du Nord. Ce constat tient, malgré le fait que nous contrôlons les résultats pour toute une série de variables. Ce résultat tend à montrer qu'il existe un comportement électoral différent au nord et au sud du pays qui n'est pas expliqué par les variables que nous avons introduites dans les différents modèles et qu'il existe au sud du pays une norme de participation électorale plus largement partagée qu'au nord du pays. Enfin, le sexe n'a pas d'effet sur nos variables dépendantes.

En ce qui concerne les variables d'attitudes et de comportements politiques, nous retrouvons ici aussi une stabilité entre les niveaux (à quelques exceptions près). Le fait de s'identifier plus ou moins fort à un parti augmente, sans grande surprise, le fait de vouloir toujours aller voter si le vote n'était plus obligatoire. En effet, l'on peut aisément imaginer que si un citoyen s'identifie à un parti, on peut présumer qu'il ira plus volontiers voter. Il y a cependant une exception qui est intéressante : ce constat ne tient pas pour le niveau communal. On le sait, le niveau communal est le plus proche du citoyen, et est moins « nationalisé » (Buelens & Deschouwer, 1996). De nombreuses listes qui ne sont pas liées à un parti politique national se présentent devant les électeurs. On peut donc penser que les citoyens, même moins motivés par un parti en particulier, désirent participer à la vie démocratique communale. Le fait d'être intéressé par la politique, comme mentionné plus haut, est une variable qui a beaucoup d'influence sur le fait de continuer

dans la tradition du vote obligatoire, et cela pour tous les niveaux. Les plus intéressés par la politique ont une plus grande probabilité de voter *toujours* aux élections. Par contre, le fait d'avoir une bonne connaissance de la vie politique ou le fait d'avoir confiance envers la politique n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le fait de se rendre *toujours* aux urnes si le vote n'était plus obligatoire. La variable d'efficacité politique interne n'a pas non plus d'effet significatif sur nos variables dépendantes (sauf pour le niveau européen) contrairement à la variable d'efficacité politique externe qui a un fort impact pour tous les niveaux.

Il est par ailleurs intéressant de constater que le fait d'être satisfait avec le gouvernement du niveau[6] pour lequel on vote n'est jamais significatif. Pour tous les niveaux, les citoyens satisfaits n'ont pas plus de chances d'aller voter que les citoyens insatisfaits. Le fait d'être satisfait par le fonctionnement de la démocratie n'est pas pertinent pour expliquer le fait de continuer à suivre la tradition du vote obligatoire en Belgique, sauf pour le niveau fédéral où les personnes les plus satisfaites ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes. L'influence des institutions sur la vie quotidienne[7] a un impact sur nos variables dépendantes. En effet, les personnes qui perçoivent une plus grande influence du niveau de pouvoir sur leur vie quotidienne ont une plus grande probabilité d'aller *toujours* voter au niveau en question. Ce constat se vérifie pour tous les niveaux, sauf pour le niveau régional, où l'effet n'est pas significatif. Enfin, la variable identitaire que nous avons retenue n'est pas significative pour tous les niveaux. En effet, le fait de se sentir appartenir au niveau concerné en premier lieu (commune, région ou communauté, la Belgique, ou l'Union européenne) ne joue que pour le niveau régional. Les personnes qui se sentent donc appartenir en premier lieu à leur région ou à leur communauté ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes lors des élections régionales et communautaires, et ce n'est pas le cas pour les autres niveaux de pouvoir.

Il semble donc que les arguments formulés par le passé sont toujours d'actualité (De Winter et al., 2003). En effet, si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, ce sont les citoyens les plus précarisés qui seraient moins bien représentés dans les assemblées législatives du pays. Nous l'avons vu, ce sont les personnes moins éduquées et ayant de plus faibles revenus qui seront les plus touchées si cette mesure devait être mise en œuvre. Aussi, les personnes les moins intéressées par la politique seront les premiers à être moins bien représentés. On peut donc légitimement se poser la question des bienfaits de la suppression du vote obligatoire en Belgique puisque nos résultats montrent qu'une certaine partie de la population sera clairement moins bien représentée, il s'agit là pourtant d'une des caractéristiques principales d'une démocratie représentative comme la nôtre.

Enfin, comme nous l'avons montré, les différences entre les niveaux de pouvoir sont marginales. En effet, nous n'avons pas trouvé de différences flagrantes entre les déterminants qui pourraient

expliquer l'abstentionnisme aux quatre niveaux de pouvoir étudiés. Or, comme nous l'avons montré plus haut, nous constatons que les citoyens adopteraient des comportements différents en fonction des niveaux de pouvoir puisque les taux de participation seraient plus élevés pour les élections communales, puis les élections fédérales et régionales, et enfin, sans grande surprise, les élections européennes. Il existe néanmoins quelques différences intéressantes. En effet, au niveau communal, l'intensité de l'identification à un parti n'est statistiquement pas significatif, ce qui est le cas pour les trois autres niveaux. Nous le savons, le niveau communal est un niveau particulier puisqu'il ne relève pas toujours d'enjeux nationaux. Les noms de listes, par exemple, ne sont pas forcément les mêmes que ceux des listes régionales ou fédérales. Il existe, dans certaines communes, une dissociation forte entre l'arène politique nationale et l'arène communale. Aussi, et c'est logique, les enjeux communaux sont par essence plus proches du citoyen, et le fait qu'il s'identifie plus ou moins à un parti ne l'écartera vraisemblablement pas plus des isoloirs. Ensuite, et c'est toujours lié au niveau communal, les personnes plus âgées ont une plus grande probabilité de se rendre *toujours* aux urnes si les élections n'étaient plus obligatoires. Ce qui n'est pas le cas pour les autres niveaux de pouvoir. Ce n'est donc sans doute pas l'effet d'une socialisation au vote obligatoire plus forte pour les plus âgés, puisque l'on retrouverait cet effet aux autres niveaux. Il doit s'agir d'un attachement plus fort des personnes âgées à leur commune.
Les déterminants au niveau européen sont aussi quelque peu différents lorsqu'on les compare aux déterminants des autres niveaux de pouvoir. Le revenu n'a pas d'effet, contrairement aux autres niveaux. Enfin, le niveau régional a aussi une petite particularité puisqu'il s'agit du seul niveau de pouvoir pour lequel les personnes qui s'y identifient en premier lieu ont une plus grande probabilité de se rendre aux urnes. Le fait de se sentir appartenir à la Région wallonne ou à la communauté flamande en premier lieu augmente la probabilité de se rendre *toujours* aux urnes si les élections régionales et communautaires n'étaient plus obligatoires. C'est aussi le seul niveau pour lequel l'influence des institutions sur la vie quotidienne n'a pas d'effet significatif, ce qui pourrait laisser penser que les citoyens perçoivent moins bien l'influence des politiques régionales sur leur vie personnelle.

5. Les effets du vote obligatoire sur le paysage partisan

Maintenant que nous avons analysé les déterminants de l'abstentionnisme potentiel, il nous faut étudier les conséquences éventuelles sur le paysage partisan. Plus spécifiquement, il s'agit de regarder si la suppression du vote obligatoire pourrait avoir des conséquences sur la distribution des votes entre les partis politiques. Il est en effet parfois avancé qu'une telle mesure pourrait rebattre les cartes entre les partis. En Flandre, après le « Dimanche noir » qui avait vu en 1991 une forte progression du Vlaams Blok, certaines voix s'étaient élevées pour réclamer la fin de

l'obligation de voter pour limiter la poussée de l'extrême-droite. La raison était simple : les mécontents vis-à-vis de la politique, qui étaient venus grossir les rangs des électeurs du Vlaams Blok, resteraient alors chez eux réduisant *de facto* la base électorale potentielle du parti d'extrême-droite.

Bien que cette idée pourrait paraître attrayante aux yeux de certains, la littérature scientifique sur cette question est partagée. D'un côté, on peut penser que les effets de la suppression du vote obligatoire seraient finalement limités, car l'obligation de voter conduirait à un vote aléatoire (Keaney & Rogers, 2006). En effet, les électeurs forcés à se rendre aux urnes pourraient opter pour un vote au hasard, sans aucune conviction politique. Dans ce cas, de tels électeurs se répartiraient entre tous les partis et la suppression de l'obligation d'aller voter n'aurait dès lors aucun impact sur l'équilibre entre les partis.

Les partisans de l'autre camp, dont fait partie Arend Lijphart (1997), estiment au contraire qu'ils y auraient des effets dits directionnels, c'est-à-dire que les partis seraient touchés de manière différenciée par la suppression du vote obligatoire. Si certains partis bénéficient, sous l'obligation de voter, d'un électorat moins enclin à continuer à aller voter lorsque le vote n'est plus obligatoire, le paysage partisan pourrait s'en trouver plus ou moins fortement bouleversé. Suivant cette logique, certains partis auraient intérêt à plaider pour le maintien de la situation existante, tandis que d'autres, à l'inverse, auraient intérêt à essayer d'obtenir la suppression de l'obligation d'aller voter.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette question, mais aucune réponse définitive n'a été apportée. Partant de l'analyse comparée des données issues de plusieurs États australiens, Fowler (2013) avance que l'introduction du vote obligatoire apporterait de grands changements. D'un État à l'autre, le parti travailliste obtiendrait 7 à 10 points de pourcentage supplémentaires dans un tel scénario. Une étude récente de Miller et Dassonneville (2014) pointe dans la même direction. Sur la base de données longitudinales, ils montrent que la suppression de l'obligation de vote aux Pays-Bas a mené à une hausse significative du nombre de voix en faveur des partis de gauche. Cet effet ne s'est pas matérialisé directement, mais sur une plus longue période de temps.

Cependant, bon nombre de recherches empiriques pointent plutôt en direction du statu quo. L'abolition du vote obligatoire, et le déclin possible de la participation électorale n'auraient que des effets marginaux sur le poids relatif des partis politiques (Selb & Lachat, 2009 : 574). Diverses simulations à partir de sondages aux États-Unis indiquent que l'instauration d'une obligation d'aller voter dans ce pays n'amènerait presque pas de différences (Brunell & DiNardo, 2004). Une enquête qui compare les élections nationales et européennes va dans le même sens (Eijk & Egmond, 2007). Enfin, à partir de données belges, Hooghe et Pelleriaux (1998) arrivent à

la même conclusion : avec ou sans vote obligatoire, il y a peu de différences et les rapports de force ne sont pas fondamentalement remis en cause.

Afin de voir dans quelle mesure ces considérations théoriques s'appliquent à la situation belge actuelle, nous allons comparer la question posée dans l'enquête électorale PartiRep à propos du vote et celle du comportement hypothétique en cas d'abolition du vote obligatoire. Nous faisons ainsi la comparaison entre la situation actuelle (sur la base du comportement électoral déclaré de tous les répondants) et la situation hypothétique où seulement les répondants qui disent qu'ils iraient *toujours* voter sont pris en compte[8].

Dans le Tableau 10.4, nous montrons les résultats pour la Flandre, en comparant la situation avec vote obligatoire (« Avec VO ») et la situation sans vote obligatoire (« Sans VO »), pour les élections européennes, fédérales et régionales. Nous ajoutons une colonne où est indiquée la différence en points de pourcentage entre la situation actuelle et la situation hypothétique. Les résultats montrent que l'abolition de l'obligation de vote n'engendrerait pas de grands bouleversements en Flandre. Les différences avec ou sans vote obligatoire sont plutôt faibles. Les plus grands perdants seraient le CD&V aux élections européennes avec une perte de 2,1% et le SP.A qui perdrait 2,8% aux élections régionales. On ne peut donc pas parler d'effets directionnels forts au sein de l'électorat flamand.

Tableau 10.4 ici

Le paysage qui ressort côté wallon est assez différent de celui que l'on vient de voir pour la Flandre. Dans le Tableau 10.5, nous montrons pour la Wallonie les différences hypothétiques entre la situation avec le vote obligatoire et sans le vote obligatoire, également pour les trois niveaux d'élection. Les effets directionnels y sont nettement plus marqués qu'en Flandre. Si les effets sont un peu différents aux différents niveaux, les tendances vont dans la même direction : le PS pâtirait le plus de l'abolition du vote obligatoire (entre 3,2% et 6,4%), tandis que le CDH, mais surtout le MR et Ecolo en profiterait. Aux européennes, le PS perdrait la première position, avec le MR qui deviendrait le plus grand parti. Au niveau fédéral, la différence entre ces deux partis se réduirait de 13,1% à 3,9% et au niveau régional les deux partis obtiendraient exactement le même score. On le voit, la situation serait beaucoup plus différente en Wallonie qu'en Flandre.

Tableau 10.5 ici

Mais il convient de rester particulièrement prudent et il ne s'agit en aucun cas de prédire les effets réels d'une telle mesure. Nous ne pouvons, sur la base de ces analyses de comportements hypothétiques, apporter aucune conclusion définitive sur les conséquences de l'abolition éventuelle de l'obligation de vote sur le paysage partisan, d'autant plus qu'elles dépendront également de la capacité de mobilisation des partis. Et même si ces différences se matérialisaient, cela ne signifie pas pour autant qu'elles amèneraient des différences dans la répartition des sièges. Cela dépend de nombreux autres facteurs liés au système électoral (comme la grandeur de la circonscription). Ainsi les effets mécaniques d'une telle suppression pourraient être limités, mais les effets psychologiques bien plus grands. Là où actuellement le PS est le plus grand parti en Wallonie pour les trois niveaux d'élection, il se pourrait qu'à la suite d'élections sans vote obligatoire le MR le devienne. Cela pourrait insuffler une tout autre dynamique au sein du système partisan wallon.

Comment peut-on expliquer ces différences entre la Flandre et la Wallonie ? Une première hypothèse possible est l'existence de cultures démocratiques différentes entre les deux régions. Une autre explication – celle qui est le plus souvent mise en évidence dans la littérature scientifique internationale – est que le PS en Wallonie, bien plus que le SP.A en Flandre, attire des électeurs avec un statut social plus faible, qui sont les électeurs qui n'iraient plus, dans une proportion plus grande que la moyenne, voter si le vote n'était plus obligatoire. C'était également la conclusion à laquelle Hooghe et Pelleriaux étaient arrivés : « les partis qui reposent sur un électorat au statut social élevé (écologistes, conservateurs) gagneraient des votes, tandis que les partis qui reposent sur un électoral avec moins de niveau d'éducation (socialistes, extrême-droite) perdraient des votes » (1998 : 423, notre traduction).

6. Conclusion

Le 7 novembre 2014, six mois après les élections de mai, les députés libéraux néerlandophones Lijnen et Van Biesen déposaient une proposition de loi destinée à supprimer du code électoral les sanctions prévues en cas de non-respect de l'obligation de vote pour les citoyens. Selon eux, il s'agirait d'un moyen efficace pour restaurer la confiance dans les gouvernants en obligeant les partis politiques à redoubler d'efforts pour convaincre les citoyens lors des élections. Il ne s'agit pas pour nous de prendre position dans le débat, car il s'agit bien d'un véritable choix politique au cœur de jeux de pouvoir, de stratégies partisanes, mais aussi d'oppositions de principes et de valeurs liées aux conceptions de la démocratie. Il s'agit plutôt de cerner, qui en Belgique continuerait à voter si le vote n'était pas obligatoire et d'analyser deux possibles conséquences de cette modification.

Premièrement, qui profiterait de cette réforme pour ne plus se rendre au bureau de vote ? Nous avons montré que la suppression du vote obligatoire aurait pour effet de ne plus attirer un grand nombre de citoyens qui sont politiquement et socialement caractérisés. Il s'agit des personnes qui sont les moins actives politiquement et intéressées par les enjeux publics. Ce constat pourrait soutenir une proposition de retrait du vote obligatoire, car il fait référence à la proposition selon laquelle ce sont les personnes qui sont les plus intéressées, qui sont les plus en prise avec le jeu politique, qui doivent prendre part aux élections. Mais ce niveau de politisation est également déterminé par le statut social des citoyens, principalement le niveau scolaire. Les personnes qui sont les plus fragiles sont également celles qui auraient moins tendance à se déplacer dans l'isoloir. À ce titre, une partie de la population, qui participe déjà très peu à la politique, ne prendrait plus part à la désignation des gouvernants. Le vote obligatoire a donc un impact positif important sur le caractère inclusif de la démocratie représentative belge.

Ensuite, la suppression de cette norme peut être envisagée dans une optique plus partisane. Il est bien sûr impossible de prédire avec certitude la répartition des sièges suite aux futures élections si le vote n'était plus obligatoire. Il est par contre possible d'observer son impact sur le résultat lors des dernières élections. Certains partis, s'ils souhaitent maximiser leurs scores, ont-ils intérêt à soutenir le retrait de l'obligation ? Il semble que la réponse soit différente au nord et au sud du pays. En Flandre, là où cette question est la plus souvent débattue dans l'arène politique et médiatique, nous avons montré que les rapports de force ne seraient que très marginalement touchés. À l'inverse, le paysage politique wallon pourrait être plus impacté en défaveur du PS et en faveur d'ECOLO et du MR ainsi que dans une moindre mesure du cdH. Mais seul l'avenir le dira.

Bibliographie

Ackaert, J., De Winter, L., Dumont, P. & Hennau, S. (2013), Met man en macht. Over mensen, macht en beleid bij lokale coalitievorming, in : Deschouwer, K., Verthé, T. & Rihoux, B. (eds), *Op zoek naar de kiezers. Lokale partijafdelingen en de gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012*, Brussel : Academic and Scientific Publishers, p. 147-164.

Ackaert, J., Wauters, B. & Verlet, D. (2011), Turnout at local elections: the relevance of contextual variables, paper presented at the Politicologenetmaal, Amsterdam, 9-10 June.

Barnes, S. H., Kaase, M., Allerback, K. R., Farah, B., Heunks, F., Inglehart, R., Jennings, M. K., Klingemann, H. D., Marsh, M. & Rosenmayr, L. (1979), *Political Action: Mass Participation in Five Western Democracies*, Beverly Hills & London : Sage.

Birch, S. (2009), *Full participation. A comparative study of compulsory voting*, New York : United Nations University press.

Bouckaert, G., Maddens, B., Kampen, J. K. & Van de Walle, S. (2004). Vertrouwen en overheid! Living apart together?, in: Reynaert, H. & Verlet, D. (eds), *Vertrouwen en betrokkenheid op lokaal en provinciaal vlak*, Brugge : Vanden Broele, p. 1-15.

Brunell, T. L. & DiNardo, J. (2004), A propensity score reweighting approach to estimating the partisan effects of full turnout in American presidential elections, *Political Analysis*, vol 12 (1), p. 28-45.

Buelens, J. & Deschouwer, K. (eds) (1996), *De Dorpsstraat is de wetstraat niet: een onderzoek naar de opvattigen van plaatselijke woordvoerders van nationale partijen*, Brussel : VUBPress.

De Maesschalck, F. (2014), Hoe representatief is Michel I?, *Samenleving en Politiek,* vol 21 (10).

De Winter, L., Dumont, P. & Ackaert, J. (2003), La participation électorale réelle et potentielle : des vertus du vote obligatoire, in : Frognier, F. & Aish, A.-M. (eds), *Élections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles : De Boeck, p. 54-69.

Eijk, C. van der & Egmond, M. van. (2007), Political effects of low turnout in national and European elections, *Electoral Studies*, vol 26, p. 561-573.

Fowler, A. (2013), Electoral and Policy Consequences of Voter Turnout: Evidence from Compulsory Voting in Australia, *Quarterly Journal of Political Science*, vol 8, p. 159-182.

Franklin, M. (2003), *Voter Turnout in Established Democracies since 1945*, New York : Cambridge University Press.

Gallagher, M., Laver, M. & Mair, P. (2011), *Representative government in Modern Europe*, Boston : Mc Graw Hill.

Hooghe, M. & Pelleriaux, K. (1998), Compulsory voting in Belgium: an application of the Lijphart Thesis, *Electoral studies*, vol 17 (4), p. 491-424.

Hooghe, M. & Walgrave, S. (2010), Vote obligatoire et connaissance politique : La parole au citoyen ignorant ?, in : Deschouwer K., Delwit, P., Hooghe, M. & Walgrave, S. (eds), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, p. 117-134.

Keaney, E & Rogers, B. (2006), *A Citizen's Duty: Voter Inequality and the Case for Compulsory Turnout*, London : Institute for Public Research.

Lijphart, A. (1997), Unequal Participation. Democracy's Unresolved Dilemma, *American Political Science Review*, vol 91 (1), p. 1-14.

Meulewaeter, C., Jacquet, V. & Reuchamps, M. (2014), Les Wallons et le vote obligatoire. Qui irait encore voter aux élections communales, régionales, fédérales et européennes ?, in : Cardelli, R., Bornand, T. & Brunet, S. (eds), *Le Baromètre social de la Wallonie. Engagement, confiance, représentation et identité*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, p. 213-229.

Miller, P. & Dassonneville, R. (2014), High Turnout in the Low Countries: Partisan Effects of Turnout in Belgium and the Netherlands, paper presented at the World Congress of Political Science (IPSA), Montréal, Canada, 19-24 July 2014.

Pilet, J.-B. (2011), Comprendre les positions sur le vote obligatoire en Belgique : entre conviction et stratégie, in : Amjahad, A., De Waele, J.-M. & Hastings, M. (eds), *Le vote obligatoire. Débats, enjeux et défis*, Paris : Economica, p. 123-138.

Renard, H. & Dodeigne, J. (2012), Les résultats électoraux depuis 1847, in : Bouhon, F. & Reuchamps, M. (eds), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles : Bruylant, p. 545-568.

Reuchamps, M., Caluwaerts, D. & Bouhon, F. (2012), Le vote obligatoire, in : Bouhon, F. & Reuchamps, M. (eds), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles : Bruylant, p. 383-400.

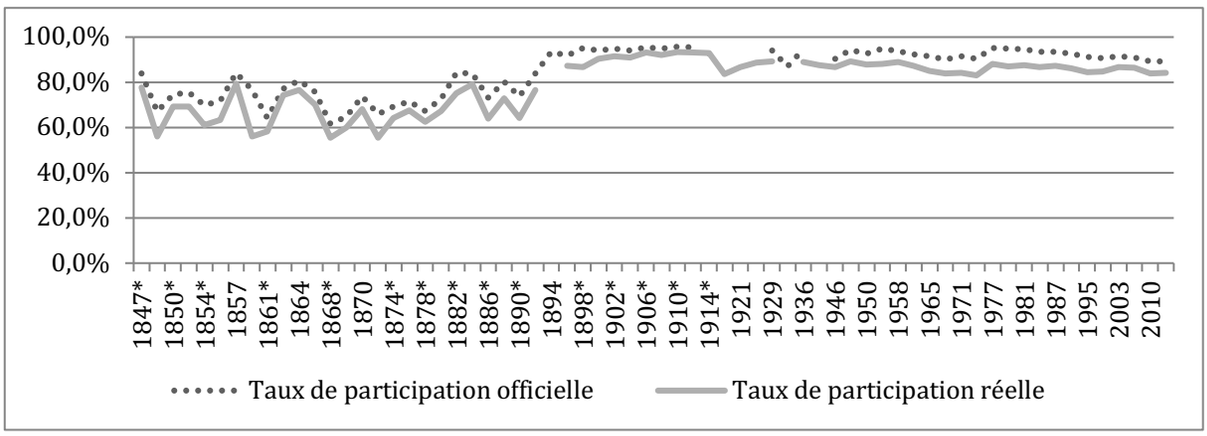
Schiffino, N. & Aish, A.-M. (1999), Et si le vote n'était plus obligatoire ?, in : Frognier, F. & Aish, A.-M. (eds), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles : De Boeck, p. 97-120.

Selb, P. & Lachat, R. (2009), The more, the better? Counterfactual evidence on the effect of compulsory voting on the consistency of party choice, *European Journal of Political Research*, vol 48 (5), p. 573-597.

Verba S. & Nie, N. H. (1972), *Participation in America: Political democracy and social equality*, New York : Harper and Row.

Verba, S., Schlozman, K. L. & Brady, H. E. (1995), *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge : Harvard University Press.

Figure 10.1 : La participation électorale en Belgique depuis 1847



Source : ces données originales ont été récoltées par Hugues Renard et Jérémy Dodeigne (2012). Les élections dénotées d'un * constituaient un renouvellement partiel de la Chambre des représentants.

Tableau 10.1: Absentionnisme potentiel par région et par niveau d'élection en 2014 (en pourcentage)

	UE VL	UE WAL	UE VL+W	Fédéral VL	Fédéral WAL	Fédéral VL+W	Régional VL	Régional WAL	Régional VL+W	Communal VL	Communal WAL	Communal VL+W
Toujours	37,8	45,5	41,6	46,6	51,2	48,9	48,1	54,6	51,3	56,6	62,8	59,7
Souvent	13,3	11,0	12,2	15,0	11,5	13,3	14,0	11,0	12,5	12,0	9,3	10,7
Parfois	14,3	14,7	14,5	10,8	11,9	11,4	10,8	10,4	10,6	8,3	8,2	8,2
Jamais	34,6	28,8	31,7	27,5	25,4	26,5	27,1	24,0	25,6	23,0	19,7	21,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Table 10.2 : Résumé des analyses bivariées de l'abstentionnisme potentiel pour les quatre niveaux de pouvoir (Flandre et Wallonie combinées, 2014)

VARIABLES	Communal	Régional	Fédéral	UE
	rho² ou *eta²*	*rho²* ou *eta²*	*rho²* ou *eta²*	*rho²* ou *eta²*
Antécédents et facteurs sociodémographiques				
Sexe M>F	0.008	0.011	0,010	0.007
Âge 6 catégories	n.s.	n.s.	0,015	n.s.
Revenus	*0,073*	*0,038*	*0,042*	*0,027*
Niveau d'instruction H>M>L	0.081	0.106	0.119	0.095
Région W>Vl	n.s.	n.s.	n.s.	0,005
Fréquentation des services religieux	*0,021*	*0,018*	*0,017*	*0,018*
Attitudes et comportements politiques				
Force de l'identification partisane	*0,057*	*0,060*	*0,063*	*0,031*
Intérêt pour la politique	*0,173*	*0,184*	*0,211*	*0,176*
Bonne connaissance politique	*0,048*	*0,063*	*0,067*	*0,049*
Efficacité politique interne	0,045	0,051	0,059	0,082
Efficacité politique externe	0,130	0,125	0,132	0,148
Confiance politique	0,012	0,017	0,071	0,026
Satisfaction démocratie en Belgique	*0,026*	*0,031*	*0,033*	*0,034*
Satisfaction politique exécutif régional	*0,016*	*0,015*	*0,013*	*0,016*
Satisfaction politique exécutif fédéral	*0,006*	*0,006*	*0,009*	*0,016*
Satisfaction politique UE	*n.s.*	*n.s.*	*n.s.*	*0,010*
Identité belge en premier			n.s.	
Identité régionale en premier		n.s.		
Identité communale en premier	n.s.			

Note : seules les relations significatives au niveau 0,001 ont été retenues. La force des associations bivariées entre la variable dépendante ordinale – le fait de continuer ou pas d'aller voter si le vote n'est plus obligatoire – et les variables indépendantes sont reportées en italique (*rho²*) ou non (*eta²*).

Tableau 10.3 : Résultats de la régression logistique

	Variable dépendante : irait *toujours* voter aux élections			
	Communales	Régionales	Fédérales	Européennes
(Constante)	n.s.	-1,55* (0,68)	n.s.	-2,37*** (0,63)
Sexe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge	0,14** (0,05)	n.s.	n.s.	n.s.
Éducation – sec	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Éducation – sup	n.s.	n.s.	0,61* (0,25)	n.s.
Revenus	0,08* (0,03)	0,08* (0,03)	0,06* (0,03)	n.s.
Région – Wallonie	0,67*** (0,15)	0,63*** (0,14)	0,47*** (0,14)	0,52*** (0,14)
Fréquentation religieuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Identification partisane	n.s.	0,14** (0,05)	0,11* (0,05)	0,15** (0,05)
Intérêt politique	0,22*** (0,03)	0,20*** (0,03)	0,24*** (0,03)	0,22*** (0,03)
Connaissance politique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Efficacité politique interne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Efficacité politique externe	0,28** (0,09)	0,36*** (0,09)	0,25** (0,09)	0,29** (0,09)
Satisfaction politique niveau	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Confiance	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Satisfaction démocratie	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Influence niveau	-0,39*** (0,10)	n.s.	-0,30** (0,09)	-0,21** (0,08)
Appartenance géographique	n.s.	0,40* (0,18)	n.s.	n.s.
Observations	1181	1185	1186	1155
McFadden	0,55	0,53	0,54	0,53
Note :	n.s. = non significatif ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001			

Tableau 10.4 : Vote pour les partis flamands avec ou sans vote obligatoire (VO) (en pourcentage)

	Élections européennes			**Élections fédérales**			**Élections régionales**		
	Avec VO	**Sans VO**	***Diff.***	**Avec VO**	**Sans VO**	***Diff.***	**Avec VO**	**Sans VO**	***Diff.***
CD&V	18,6	16,5	*-2,1*	17,4	18,6	*+1,2*	19,0	20,4	*+1,4*
Groen	12,0	12,6	*+,6*	9,7	9,4	*-,3*	11,1	10,4	*-,7*
N-VA	26,4	25,9	*-,5*	35,3	36,0	*+,7*	35,7	37,4	*+1,7*
SP.A	11,9	10,5	*-1,4*	13,5	12,9	*-,6*	14,2	11,4	*-2,8*
Vlaams Belang	3,1	2,4	*-,7*	2,4	2,0	*-,4*	2,3	2,2	*-,1*
Open VLD	22,3	23,8	*+1,5*	14,3	14,1	*-,2*	12,4	11,9	*-,5*
PvdA +	1,9	2,1	+,2	2,8	4,0	*+1,2*	2,4	2,9	*+,5*
Blanc, nul, autre	3,8	6,2	+2,4	4,6	3,0	*-1,6*	2,9	6,3	*+3,4*
Total	100,0	100,0		100,0	100,0		100,0	100,0	

Tableau 10.5 : Vote pour les partis wallons avec ou sans vote obligatoire (VO) (en pourcentage)

	Élections européennes			**Élections fédérales**			**Élections régionales**		
	Avec VO	**Sans VO**	***Diff.***	**Avec VO**	**Sans VO**	***Diff.***	**Avec VO**	**Sans VO**	***Diff.***
PS	30,0	25,9	*-4,1*	34,7	28,3	*-6,4*	28,7	25,5	*-3,2*
MR	23,7	26,3	*+2,6*	21,6	24,4	*+2,8*	25,5	25,5	*0*
CDH	13,8	15,2	*+1,4*	17,2	19,4	*+2,2*	18,5	20,2	*+1,7*
ECOLO	12,1	15,2	*+3,1*	9,4	12,7	*+3,3*	13,0	13,9	*+,9*
FDF	1,0	1,0	*0*	1,6	1,7	*-,1*	1,3	1,8	*+,5*
PTB-GO	6,9	6,3	*-,6*	7,1	7,2	*+,1*	5,4	6,3	*+,9*
PP	6,2	5,1	*-,9*	4,7	5,0	*+,3*	4,1	4,5	*+,4*
Blanc, nul, autre	6,3	5,0	*-1,3*	2,7	1,3	*-1,4*	6,4	2,3	*-4,1*
Total	100,0	100,0		100,0	100,0		100,0	100,0	

Notes

[1] Une contribution récente, sur la base des données issues du Baromètre social de la Wallonie, a exploré pour la première fois cette dimension multi-niveaux du vote obligatoire (Meulewaeter et al., 2014).

[2] L'enquête électorale 2014 de PartiRep n'a pas été menée à Bruxelles où l'abstentionnisme réel est le plus grand (De Maesschalck, 2014).

[3] La plus grande proportion de votes de préférence à la Chambre était en 1999 où 66% des électeurs avaient voté de la sorte. La part des électeurs qui votent de manière préférentielle est la plus grande pour le niveau communal puisqu'elle atteint les 80% (Ackaert et al., 2011).

[4] En termes de nombre de partis qui participent au pouvoir exécutif, un parti a obtenu une majorité absolue dans presque la moitié des communes (Ackaert et al., 2013). Les gouvernements régionaux sont généralement constitués de deux ou trois partis alors que les coalitions fédérales sont généralement composées de quatre à six partis. L'impact des élections européennes sur la composition de la Commission européenne ou du Conseil est limité.

[5] Du moins pour le niveau fédéral et sur la période 1991-2010 (De Winter et al., 2014).

[6] Nous n'avons pas la variable de satisfaction pour le niveau communal, nous avons donc utilisé comme *proxy* les indicateurs de satisfaction des trois autres niveaux de pouvoir.

[7] Nous n'avons pas la variable d'influence pour le niveau européen. Nous avons donc utilisé comme *proxy* les indicateurs d'influence des autres niveaux de pouvoir.

[8] Dans des analyses complémentaires, nous avons testé d'autres regroupements, par exemple, en isolant ceux qui n'iraient plus « jamais » voter des autres répondants. Les résultats révèlent peu de différences avec ceux qui sont présentés dans les Tableaux 10.4 et 10.5.